

Rapport du jury d'admission pour la formation Architecture

Session 2019/2020

Quelques informations

L'admissibilité, gérée par la plateforme Parcoursup, a permis de sélectionner **841 candidats**. La sélection s'est opérée selon les critères d'admissibilité fixés par l'école et communiqués au préalable aux candidats sur Parcoursup ainsi que sur le site internet de l'école :

L'admissibilité a été déterminée par la moyenne des notes de Français avec un coefficient de 3 (oral 2, écrit 1), d'Histoire-Géographie avec un coefficient de 2, de Mathématiques et dans toutes les options (dans les domaines artistiques et techniques) avec un coefficient 1 :

- les notes obtenues aux épreuves anticipées du Baccalauréat, et en Terminale au cours des 2 premiers trimestres pour les lycéens
- les notes obtenues au Baccalauréat pour les candidats déjà bacheliers.

Sur les 841 candidats admissibles, 698 candidats, soit 83%, se sont présentés à l'oral d'admission.

Les candidats ont été reçus par 30 jurys composés chacun de 2 enseignants. À l'issue de cette journée d'admission, le jury a déclaré **90 candidats admis**.

Objectifs de l'oral d'admission

L'oral, d'une durée de 15 minutes, vise à apprécier la personnalité, les motivations et le parcours du candidat. Les membres du jury ont porté une attention particulière aux qualités personnelles des candidats, ses aptitudes ainsi que ses motivations.

Les principaux critères portent entre autres sur :

- La motivation des candidats
- La capacité à entreprendre des études d'architecture
- L'ouverture d'esprit
- La créativité
- L'expression orale.

Les éléments positifs

Les meilleurs candidats avaient bien préparé leur oral : ils ont fait preuve d'une bonne expression orale, d'une attitude dynamique et d'une connaissance de la formation et du métier d'architecte.

Le jury a apprécié les candidats en capacité d'exprimer un avis personnel sur des questions d'actualité. En effet, beaucoup de candidats se sont montrés capables d'exprimer un avis personnel et argumenté sur des questions d'architecture en citant des références ou des expériences architecturales.

Plusieurs candidats ont su faire le lien entre leurs activités extra-scolaires, leurs centres d'intérêts et le métier d'architecte.

Principales faiblesses rencontrées

La préparation de l'oral est peu apparente chez de nombreux candidats. Le jury mesure que l'exercice est difficile pour des candidats souvent jeunes issus de l'enseignement secondaire. Nombre de candidats font des présentations orales peu structurées et présentent des difficultés à se présenter même sommairement.

En outre, le jury relève un manque d'ouverture par rapport au domaine de la formation : les connaissances générales sur l'architecture, sur ses dimensions artistiques, sociologiques et historiques ainsi que sur les enjeux du métier d'architecte sont limitées.

De la même manière, les candidats montrent peu d'intérêt pour le contenu de la formation et l'organisation de l'école en général.

Enfin, beaucoup de candidats éprouvent toutefois des difficultés à exprimer leurs motivations laissant souvent entrevoir une erreur dans le choix de la formation (Architecture / Paysage / Urbanisme / Design / Ingénierie).

Recommandations, non exhaustives, à destination des futurs candidats :

- Préparer soigneusement son oral afin qu'il puisse mettre réellement en valeur les compétences et les motivations du candidat
- Être spontané dans son expression, éviter les discours préparés et récités devant le jury
- Réfléchir sur les raisons qui ont poussé à candidater à l'ENSAP de Bordeaux et notamment pour la formation Architecture
- Savoir se présenter de façon efficace en quelques minutes en sélectionnant les informations personnelles qui donnent du sens à votre candidature
- Veiller à la clarté de l'élocution en s'entraînant par exemple à lire régulièrement à voix haute
- Se documenter sur le contenu de la formation, les questions d'actualités et les enjeux contemporains en prenant l'habitude d'avoir un regard critique
- Afin de pallier la méconnaissance du contenu de la formation, une simple consultation des programmes sur le site internet de l'école permet d'éviter cet écueil.
- Ne pas hésiter à prendre position, de façon argumentée lorsque le jury demande au candidat son avis personnel. La capacité du candidat à s'engager personnellement, exemples à l'appui, est appréciée du jury car cela démontre un sens de l'analyse, une implication et une motivation certaine.